



CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT COMMUNAL

INSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Du lundi 17 juin au vendredi 19 juillet 2024

Du 19 août au 6 septembre 2024

Prise de rendez-vous conseillée

Chers nouveaux élèves, Chers parents,

Afin de faciliter l'organisation de la rentrée, nous vous demandons de bien vouloir renseigner cette fiche et de respecter ces délais.

NOM : _____ PRÉNOM : _____ Né(e) le : ----/----/-----

Adresse : _____ Code Postal : _____

Ville : _____ Niveau scolaire _____ Établissement _____

Tél. Domicile : Mobile Mère : Mobile Père :

Adresse mail :

NOM et Prénom de la Mère :

NOM et Prénom du Père :

ATELIER ARTISTIQUE

Initiation artistique musique et danse 1 (GSM)

Initiation artistique musique et danse 2 (CP)

MUSIQUE

Cycle I (CE1)

Cycle II

Cycle III

INSTRUMENT NIVEAU

Adoléscent

Adulte

Pratique collective uniquement

DANSE

Initiation danse contemporaine 3 (CE1)

Cycle I, 1^{ère} année (CE2) danse classique et contemporaine. **Les deux disciplines sont obligatoires.**

Cycle I, 2^{ème} 3^{ème} et 4^{ème} année, danse classique et/ou danse contemporaine (rayer si mention inutile)

Cycle II danse classique et/ou contemporaine (rayer si mention inutile)

Cycle III danse classique et/ou contemporaine (rayer si mention inutile)

Adulte et adolescent (5 ans de danse)

LOCATION D'INSTRUMENT

Je souhaiterais bénéficier d'une location d'instrument (valable la 1^{ère} année).

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Du 17 juin au 05 juillet : Lundi- mercredi -vendredi de 13h00 à 19h30

Mardi - jeudi 9h00 /12h00 et de 13h30 /17h30

Du 08 au 19 juillet : 09h00 /12h00 et de 13h30 /17h15

09 au 27 au septembre : Mardi -jeudi 9h00 /12h00 et 13h30 /17h45

Lundi- mercredi- vendredi : 09h00-12h00 / 13h30- 19h30

REPRISE DES COURS SEMAINE DU 09 SEPTEMBRE 2024

REPRISE DES ENSEMBLES ET DES ORCHESTRES SEMAINE DU 16 SEPTEMBRE 2024

LA LISTE DES PIÈCES ADMINISTRATIVES A FOURNIR :

- Quittance de loyer, EDF de moins de 3 mois, pour les Stéoruellans. A défaut de ce document, le tarif non résident sera appliqué;
- Une attestation d'assurance extra scolaire pour les enfants et responsabilité civile pour les adultes ;
- Un certificat médical attestant l'aptitude à exercer une activité de danse datant de moins de trois mois.

RÈGLEMENT :

3 possibilités – (cocher la solution choisie)

- La totalité
- Par moitié (50 % le solde au début de 2^{ème} semestre)
- Par tiers (1^{er} tiers les autres tiers au début du 2^{ème} et 3^{ème} trimestre)

(En Espèces, par Chèque Bancaire à l'ordre du Trésor Public, Pass' Loisirs)

LA COTISATION EST UN FORFAIT ANNUEL, DUE ET NON REMBOURSABLE

DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e), Mme – Mr – ou le tuteur..... Autorise/ ou n'autorise pas le service communication de la Ville de Saint Jean de la Ruelle à utiliser des photos ou vidéos prises dans le cadre des activités pédagogiques (Rayer les mentions inutiles).

RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

Atteste avoir pris connaissance du Règlement Intérieur du Conservatoire à Rayonnement Communal et m'engage à m'y conformer. Consultable sur le site de la Ville (www.ville-saintjeandelaruelle.fr) et sur demande au secrétariat du Conservatoire.

Fait le : _____ Signature : _____